



Ordonnance de télécom CRTC 2024-298

Version PDF

Ottawa, le 26 novembre 2024

TELUS Communications Inc. – Approbation provisoire d’une demande tarifaire

1. Le Conseil **approuve provisoirement** la demande tarifaire suivante :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de réception de la demande	Date d’entrée en vigueur
TELUS Communications Inc.	AMT 668 Tarif des montages spéciaux – Renouvellement du Service de location de voies intercirconscription	6 novembre 2024	1er décembre 2024

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d’approbation; une demande tarifaire n’est pas nécessaire.

Secrétaire général